

Concours d'entrée à l'Ecole de santé des armées (post-bac)

—
Session 2025

RAPPORT DU JURY

Données chiffrées globales

Les inscriptions au concours étaient ouvertes du 04/11/2024 au 31/01/2025 par le biais de l'application CYCLADES, accessible via le site internet des écoles militaires de santé de Lyon-Bron.

Au 31 janvier 2025, 1621 candidats s'étaient inscrits au concours avec un taux de féminisation de 61%.

Les épreuves écrites d'admissibilité se sont déroulées le 26 mars 2025. 1239 candidats se sont présentés aux épreuves.

En métropole, le taux d'absentéisme était compris entre 15% et 35% selon les centres d'examen.

A l'issue de la réunion d'admissibilité du 21 mai 2025 et au regard des résultats des épreuves écrites, le nombre de candidats retenus à l'issue des délibérations était de 360 (159 hommes et 201 femmes).

Les épreuves d'admission se sont déroulées :

- du 30 juin au 3 juillet 2025 sur le site des écoles militaires de santé de Lyon-Bron ;
- les 12 juin et 3 juillet 2025 pour la direction interarmées du service de santé des armées de Nouvelle Calédonie (1 candidate).

Le nombre de candidats présents/absents est le suivant :

- 302 candidats présents ;
- 58 candidats absents.

Au total, le nombre de candidats retenus à l'issue des délibérations est de :

- 125 sur liste principale ;
- 40 sur liste complémentaire.

Les lauréats de la liste principale ont été convoqués pour incorporer l'école de santé des armées le 20 juillet 2025.

Données par épreuves et recommandations à l'attention des candidats

Epreuves d'admissibilité :

1/ Rédaction de français (durée : 1 h 30, coefficient 2) :

L'épreuve de français se compose de deux parties : une partie résumé et une partie discussion.

Pour se préparer à cette épreuve, il est nécessaire de comprendre les attentes de chacun des exercices demandés.

Nous avons lu trop de copies comportant de nombreuses fautes de syntaxe et d'orthographe. Un effort est aussi attendu du point de vue de la graphie pour rendre la copie lisible. Les correcteurs ont noté le manque de tenue et de présentation de certaines copies.

Pour la session 2025, le sujet portait sur un texte de Jean Rostand.

La moyenne de l'épreuve a été de 8,38 avec des copies allant de 0 à 19,5/20.

Question 1 : résumé (8 points/20)

La consigne stipulait qu'était attendu un résumé de 90 mots et que les candidats devaient indiquer expressément le nombre de mots.

Il est à noter que de nombreux candidats ne respectent pas les consignes demandées. Ils n'indiquent pas le nombre de mots ou « comptent mal » le nombre de mots.

Par exemple, si l'on écrit « l'annonce », cela vaut pour deux mots (« l' » = la + « annonce »). Si l'on écrit « c'est-à-dire », cela vaut pour 4 mots.

Certains candidats dépassent de façon considérable le nombre de mots et proposent des « résumés » de plus de 150 mots : de tels « résumés » ne sont pas valables.

Parmi les autres points problématiques, on peut souligner une confusion dans l'esprit de certains candidats entre résumé et commentaire composé. Enfin, dans un résumé, il n'est pas attendu que le candidat exprime son point de vue sur le texte.

Question 2 : discussion (12/20)

La discussion porte sur une citation du texte. Il est important que les candidats ne perdent pas de vue la citation et prennent le temps de l'analyser. Faute d'analyse précise, certains candidats ont fait des hors-sujet ou proposé des développements trop généralistes sur le dérèglement climatique. D'autres candidats ont proposé une discussion sur les bienfaits de la technique alors même que cela ne constituait pas le cœur du sujet.

Un effort de structuration de la discussion a été observé dans de nombreuses copies et les correcteurs ont apprécié les copies comportant des références littéraires précises. En revanche, trop de candidats ont eu tendance à citer Rimbaud sans plus de précision et sans faire référence à un poème en particulier.

Il est attendu de la part des candidats davantage de rigueur dans l'analyse du sujet et dans la mobilisation de connaissances empruntées notamment aux cours du lycée.

2/ QCM d'anglais (durée 1h30, coefficient 1):

Il s'agit de Questions à Choix Multiples de niveaux B2/C1 (autonome/courant). Cette épreuve de QCM fait l'objet d'une correction automatique.

L'épreuve d'anglais de 2025 visait à évaluer la capacité des lecteurs à comprendre et analyser des documents écrits de différentes natures, puis à vérifier les connaissances grammaticales et lexicales du candidat.

La première partie de l'épreuve était particulièrement exigeante puisqu'elle s'adressait à des lecteurs tout-à-fait autonomes, capables de saisir rapidement le sens général de documents longs et complexes, et d'en comprendre les nuances et les subtilités.

Afin de se préparer à la compréhension de l'écrit, nous encourageons les futurs candidats à lire régulièrement et à explorer un champ de lecture varié. Les documents proposés en 2026 resteront authentiques et de différentes natures, abordant des sujets concrets ou abstraits dans un contexte militaire et/ou médical actuel ou historique.

Une bonne culture générale est un atout supplémentaire pour obtenir un résultat honorable à cette épreuve.

Rappelons enfin les objectifs de la deuxième partie de l'épreuve : vérifier la bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical chez le candidat ainsi que sa capacité à utiliser une gamme étendue de structures grammaticales.

Si les énoncés à compléter s'inscrivent dans un contexte médical ou militaire, seules les connaissances lexicales générales sont évaluées. Les résultats de l'année 2025 indiquent une plus grande homogénéité chez les candidats dans ce domaine.

3. Épreuves scientifiques :

Au moment de l'inscription, chaque candidat sélectionne deux épreuves au choix (1h30 chacune, coefficient 3 chacune) parmi les matières suivantes : mathématiques, SVT, physique-chimie.

Les candidats choisissent majoritairement :

- la combinaison physique-chimie/SVT (584 candidats présents aux écrits avaient fait ce choix sur 1239 présents) ;
- puis la combinaison physique-chimie/mathématiques (518 candidats sur 1239 présents) ;
- la combinaison SVT/mathématiques est la moins sélectionnée (145 candidats sur 1239 présents).

- Mathématiques :

Comme les années précédentes, le sujet de l'année 2025 se composait de 12 QCM (sur 12 points) et d'un exercice rédactionnel (sur 8 points). Nous attendions des candidats qu'ils rédigent l'exercice rédactionnel et qu'ils rendent une copie et non pas un brouillon. Nous rappelons qu'il est important de justifier tous les résultats dans l'exercice rédactionnel. Les candidats ne peuvent pas se contenter d'affirmer ce qu'ils proposent.

Les thèmes choisis pour les QCM et l'exercice rédactionnel n'utilisaient que des notions enseignées dans les programmes de spécialité « mathématiques » et portaient sur des

concepts indispensables dans une préparation au concours de première année de médecine.

Les QCM réclamaient de la réactivité, de la logique, du savoir et du savoir-faire.

La plupart des parties du programme de première et de Terminale que les élèves auront à maîtriser pour réussir cette première année de préparation au concours d'entrée en médecine étaient testées à travers les QCM et l'exercice rédactionnel.

Les candidats devaient connaître les équations différentielles, le calcul de dérivée, le calcul intégral et savoir réaliser une étude complète de fonction. Les fonctions logarithme et exponentielle jouaient un rôle fondamental dans cette épreuve. Le travail probabiliste tenait une bonne place aussi dans les exercices proposés. Il a été constaté cette année encore que les chapitres sur les équations différentielles et la convexité ne sont pas correctement connus, alors qu'ils étaient explicitement au programme.

Les candidats devaient aussi garder un esprit critique sur les résultats obtenus et bien sûr savoir les interpréter. L'exercice rédactionnel commençait par des études mathématiques et se terminait par une analyse des résultats obtenus précédemment dans un cadre médical. C'est ce que l'on attendra des candidats admis au concours de médecine lorsqu'ils seront dans leur vie professionnelle. Aucune connaissance médicale n'était nécessaire pour traiter cette épreuve d'entrée à l'ESA. L'énoncé fournissait tous les éléments pour traiter la dernière partie. Il était demandé aux candidats du bon sens et de la réflexion dans l'interprétation des résultats.

Les bonnes copies en mathématiques sont celles où le candidat a su faire le lien entre les mathématiques et un cas particulier pratique en rapport avec la médecine.

Une proportion satisfaisante de candidats a obtenu une note encourageante, ce qui leur a souvent assuré une entrée dans cette école. En revanche, beaucoup de candidats ne se sont pas suffisamment préparés au concours et ont obtenu des notes insuffisantes ne leur permettant pas d'accéder à une entrée dans une école d'excellence.

- Sciences et vie de la terre :

Ce rapport est à lire avant de se préparer à l'épreuve de S.V.T. du concours pour bien saisir les attentes du jury.

Les connaissances ou compétences attendues pour la session 2025 étaient celles indiquées au bulletin officiel <https://eduscol.education.fr/document/23284/download>. Ainsi, l'épreuve de S.V.T. pouvait porter sur l'ensemble du programme de S.V.T. de terminale et des compétences de l'ensemble de la spécialité S.V.T.

Une avancée plus tôt dans l'année de la date des épreuves d'admissibilité est prévue pour la session 2026 (une communication spécifique sera effectuée à ce sujet). Le programme sur lequel portera l'épreuve de S.V.T. sera par conséquent allégé aussi bien pour la partie QCM que pour la partie rédactionnelle du sujet 2026 (cf. capacités exigibles session 2026 publiées sur le site internet des écoles militaires de santé de Lyon-Bron : <https://emslb.defense.gouv.fr/devenir-praticien-militaire/>). Il est recommandé aux candidats de bien veiller à identifier les parties du programme qui seront exclues de l'épreuve d'admissibilité de S.V.T. afin d'optimiser leur préparation à cette épreuve.

La partie QCM de l'épreuve 2025 portait sur les notions précises du programme de terminale. Une bonne maîtrise de ces notions devait permettre de réussir sans difficulté majeure cette partie du sujet. Pour cela, il est vivement conseillé une lecture attentive du programme publié au bulletin officiel en lien avec l'apprentissage des cours personnels de chacun. Le programme officiel reste la référence sur laquelle est basée l'élaboration des QCM.

La moyenne de cette session est de 9,36/30 pour l'ensemble des candidats, ce qui est très insuffisant. Les résultats sont même en baisse par rapport à la session précédente alors que la difficulté des QCM n'a pas été augmentée.

Le jury rappelle aux candidats que les connaissances du programme de terminale évaluées dans cette partie QCM constituent une base nécessaire pour l'enseignement de PASS. La lecture attentive des items de QCM est indispensable, en s'attachant au sens de chaque mot, afin de pleinement saisir le sens de l'item et ainsi déterminer s'il est juste ou faux. Le jury recommande aux candidats d'apprendre à gérer judicieusement leur temps dans cette partie afin de conserver un délai suffisant pour traiter les questions rédactionnelles. Le jury conseille vivement aux candidats de s'entraîner à partir des sujets des années précédentes.

Le jury note néanmoins que le nombre de copies traitées trop brièvement dans la partie rédactionnelle est en faible proportion, ce qui dénote une bonne gestion du temps pour la plupart des candidats.

La partie rédactionnelle de l'épreuve de S.V.T. portait cette année sur les infections bactériennes du microbiote intestinal et sur l'étude de l'efficacité de divers traitements.

Le sujet rédactionnel de l'épreuve a pour but de déterminer si le candidat possède un bon niveau de maîtrise des compétences acquises au cours de l'enseignement de S.V.T. du lycée :

- savoir lire une consigne ;
- savoir lire un document et en extraire des informations ;
- savoir lire un graphique ou un tableau et interpréter les résultats ;
- savoir élaborer une hypothèse cohérente avec les données ;
- savoir proposer une réponse argumentée.

Pour cela il doit savoir saisir des informations, argumenter, raisonner, utiliser et restituer des connaissances, appliquer une consigne en respectant le verbe d'action. L'argumentation nécessite également de savoir choisir avec pertinence le ou les documents appropriés lorsque cela n'est pas précisé dans la consigne.

Le jury a indiqué des consignes en amont de l'énoncé qu'il convient de lire attentivement et de respecter pour satisfaire au mieux les attendus. Les consignes sur la forme (numérotation des questions, rédaction de phrases complètes) ont été dans l'ensemble bien respectées.

Cependant quelques copies ne présentaient pas de syntaxe correcte ou une orthographe parfois approximative, ce qui gêne leur compréhension. Enfin nous invitons les candidats à écrire lisiblement sur les copies ; un certain nombre de copies étaient peu lisibles, voire illisibles.

Le jury précise que les candidats doivent privilégier des réponses claires, concises et précises à des réponses longues et sans arguments.

Le jury liste, ci-dessous, l'ensemble de ses remarques, suite à la correction des copies :

- La qualité de l'argumentation est un point extrêmement discriminant entre les copies : pour obtenir la totalité des points, les réponses doivent être justifiées à partir d'arguments extraits des documents et explicitement cités. De trop nombreuses copies présentent de longues réponses peu structurées et dont les points attendus ne sont que partiellement abordés.

- Les consignes qui demandent des justifications avec données quantitatives à l'appui, sélectionnent les candidats qui sont capables d'extraire les bonnes informations et de les présenter correctement, en incluant notamment l'exigence de précision et sans oublier leur unité quand elles en ont.

- De trop nombreux tableaux de comparaison ne respectent pas les critères enseignés en S.V.T. (traits tracés à la règle, tableaux fermés, présence de titres...). Il est important de savoir présenter correctement toute représentation iconographique (tableau, schéma, graphiques...) afin de rendre son propos lisible pour le jury.

- Certaines réponses sont hors sujet et ne répondent pas à la question posée. Le jury rappelle l'importance de lire avec attention les consignes. Le jury encourage les candidats à bien identifier les verbes d'action dans les consignes. Par exemple, dans la liste non exhaustive ci-dessous :

« Comparer » invite les candidats à établir de façon rigoureuse un bilan des similitudes et des différences entre deux éléments/phénomènes/traitements...

« Expliquer » requiert une argumentation qui développe un raisonnement construit, une démonstration.

« Formuler des hypothèses » nécessite une réflexion, la plupart du temps à partir des informations extraites des documents à disposition, afin de proposer des explications plausibles/réalistes d'un questionnement scientifique / d'un phénomène.

- Le jury rappelle l'importance du vocabulaire en S.V.T. et en sciences de manière plus générale. Une hypothèse est par exemple une proposition d'explication à une question scientifique rencontrée. De trop nombreux candidats confondent le terme d'hypothèse avec celui de fait scientifique avéré.

- Le terme « facteurs de risque » n'a pas été compris par de nombreux candidats et a conduit à des réponses inadaptées.

- Physique-chimie :

L'épreuve écrite de physique-chimie du concours d'entrée à l'ESA a pour objectif d'évaluer les candidats sur leurs connaissances de cours, l'aptitude à les appliquer dans le cadre d'exercices classiques et à les réinvestir dans des situations plus atypiques.

Ces trois capacités sont en effet fondamentales pour la réussite des épreuves de physique-chimie dans le cadre de la PASS. Les questions portent sur le programme de terminale dispensé dans l'enseignement de spécialité en insistant sur les compétences exigibles du programme qui sont utiles en première année de médecine et de pharmacie à Lyon.

1) Programme de l'épreuve :

Le jury rappelle que les notions évaluées portent sur l'intégralité du programme de l'enseignement de spécialité ; les candidats ne doivent donc surtout pas se limiter à ce qui aura été traité par leur enseignant au moment des épreuves écrites du concours.

Toutefois, une réorganisation est prévue pour l'épreuve écrite de 2026 avec l'établissement d'une liste spécifique de compétences en physique-chimie, ces dernières étant là encore basées sur le programme de terminale. Cette liste est connue et diffusée à l'ensemble des candidats depuis début octobre 2025.

2) Préparation à l'épreuve :

Le jury rappelle que l'épreuve de physique-chimie n'est pas dans sa structure et sa durée une épreuve de type bac ; pour s'entraîner, il est donc inutile de refaire les annales du bac. Pour s'y préparer, le jury conseille aux futurs candidats de bien maîtriser le cours et de faire des exercices illustrant les colonnes « compétences exigibles » du programme officiel. Une fois ces compétences exigibles maîtrisées, un second travail d'entraînement à la gestion du temps et à la gestion de l'épreuve est nécessaire. Le principe est d'aller chercher les points et de s'habituer à savoir passer si l'on est bloqué.

La construction du sujet le permet puisque la plupart des questions sont indépendantes entre elles. Dans cette optique, il est conseillé de travailler sur les anciennes épreuves du concours. Toutefois, seules les épreuves à partir d'avril 2022 doivent être considérées comme d'actualité.

3) Maîtrise du calcul mental – Maîtrise de l'outil mathématique :

Le jury rappelle que pour réussir une question, il faut connaître et comprendre son cours mais aussi bien maîtriser le calcul mental et l'outil mathématique. Beaucoup trop de candidats ont bêtement perdu des points suite à la défaillance de ces compétences.

Concernant le calcul mental, un nombre important d'erreurs a été relevé alors que les valeurs numériques d'énoncé ont été volontairement simplifiées pour aider les candidats dans leurs applications numériques (erreur sur les manipulations des puissances 10, ...). L'usage de la calculatrice étant maintenant autorisé aux épreuves de PASS à Lyon, une réorganisation sera prévue pour l'épreuve écrite de 2026 avec l'autorisation des calculatrices selon le même format qu'au baccalauréat ; les candidats en seront avertis.

Concernant la maîtrise de l'outil mathématique, de nombreuses lacunes ont été notées sur des opérations pourtant simples : isoler une grandeur (ex : isoler n avec $P.V = n.R.T$) ; simplifier une équation mathématique ; distribuer une équation avec des produits ; ...

4) Remarques spécifiques concernant les questions rédactionnelles de physique :

Exercice 1

- ♣ La loi des gaz parfait est bien connue des candidats mais beaucoup d'erreurs sur la transformation des volume et température en unité internationale.
- ♣ Les candidats doivent garder un regard critique sur la cohérence physique et l'ordre de grandeur des valeurs obtenues : un nombre de molécules inférieur à un n'a pas de sens ; une variation d'énergie interne de 106 J est trop grande ; ...

Exercice 2

- ♣ Il est important de bien lire les questions jusqu'au bout : par exemple, l'expression vectorielle des frottements a la plupart du temps été correcte mais beaucoup de candidats ne l'ont pas justifiée comme demandé, perdant la moitié des points.
- ♣ Etablir l'unité d'une grandeur en se basant sur une relation est une compétence transversale en physique-chimie ; l'évaluation des unités des grandeurs A et B à partir de la relation : $V(t) = A.[1 - \exp(-B.t)]$ a été peu réussie, surtout pour B.

- ♣ La présence de frottements ne veut pas forcément dire que le vecteur accélération est en sens contraire du mouvement ; le régime transitoire dans l'exercice montrait une augmentation de vitesse, donc accélération dans le sens du mouvement.

5) Remarques spécifiques concernant les questions rédactionnelles de chimie :

Exercice 1

Un nombre important de candidats se trompe sur l'établissement d'une relation de quantité de matière entre deux composés impliqués dans une équation bilan donnée.

Exercice 2

- ♣ Beaucoup de candidats se trompent encore sur l'identification des fonctions communes en chimie organique, et c'est pourtant fondamental pour bien démarrer la PASS. Nous sommes bien conscients que la partie chimie organique est souvent traitée à la fin de l'année mais elle revêt une importance particulière dès le début de la PASS à Lyon.
- ♣ Beaucoup de candidats manquent de rigueur dans l'écriture des molécules et/ou atomes du point de vue des formes de Lewis. De même il faut être très attentif aux points de départ et d'arrivée des flèches illustrant les mécanismes.

Exercice 3

- ♣ Certains candidats confondent forme semi-développée et formule développée.
- ♣ La lecture d'une formule topologique pose problème chez beaucoup de candidats ; en général, peu d'erreur sur le comptage des atomes de C mais beaucoup sur les H.

Epreuves d'admission :

1/ Épreuves sportives :

Les candidats arrivent aux épreuves sportives en bonne condition et ont tous pris connaissance des vidéos explicatives mises en ligne sur le site internet de l'école. Ceci leur permet d'adapter leur préparation en amont.

Il est surprenant parfois de constater des très bonnes prestations sur le 100 mètres nage libre suivies par un échec à l'apnée. Ceci entraîne une note inférieure à la moyenne, peu importe le chronomètre. Il est donc conseillé aux candidats de bien intégrer les barèmes, notamment pour ce qui concerne l'apnée.

Par ailleurs, l'épreuve de course à pied est maintenant réalisée sur la piste d'athlétisme en tartan. De ce fait, le port de « pointes d'athlétisme » est autorisé.

De manière générale, l'objectif de chaque candidat doit être de viser le 20/20 à chaque épreuve et non pas de se contenter d'avoir la moyenne.

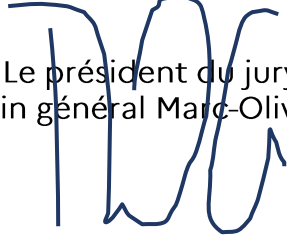
2/ Entretien avec le jury :

Une forte proportion de candidats a fait preuve d'un investissement important dans la préparation de l'entretien avec le jury.

La répétition d'oraux « blancs » en amont des épreuves développe une meilleure aisance à l'oral, une fluidité du discours et une capacité accrue à réagir avec à propos aux questions

impromptues. La participation aux journées portes ouvertes des écoles de santé militaires ou la rencontre avec des personnels du SSA lors de salons, permet une compréhension plus claire du métier de médecin militaire.

Cependant, les candidats doivent éviter l'écueil d'une préparation trop stéréotypée aux questions incontournables, qui génèrent des réponses artificielles parfois peu appréciées par le jury, et préférer la spontanéité et la franchise.


Le président du jury
Le médecin général Marc-Olivier GELMANN